



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Direction départementale  
des Territoires et de la Mer*

Pau, le 27 mai 2019

*Service Gestion et Police de  
l'Eau*

**Affaire suivie par :** Stéphane Dexperts  
**Téléphone :** 05 59 80 87 98  
**Courriel :** ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr  
**Réf :** SD/IC-LET190871

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'arrêté préfectoral portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial par un remblai sur un ancien bras en rive droite du gave de Pau sur la commune de Boeil-Bezing.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental  
des territoires et de la mer,  
L'adjointe à la cheffe du service  
Gestion et Police de l'Eau

Aurélie Birlinger

Copie : DDFIP

Monsieur le Maire  
Mairie de Boeil-Bezing  
15 rue Henri IV  
64510 BOEIL-BEZING